

RÉDACTION

TITI
PREMIÈRE PLUME

CARABI
DEUXIÈME PLUME



COMPÈRE GUILLERI
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION



RÉDACTION

TOTO
TROISIÈME PLUME

CARABO
QUATRIÈME PLUME

DESSINS DE LA FAÇON DE
BARBARI
MON AMI

JOURNAL COMIQUE LYONNAIS HEBDOMADAIRE, ILLUSTRÉ

Rédacteur en chef : CARABI-CARABO

Dépôt central : chez MM. SEYMAT et SIMIAN, librairie moderne, rue Impériale, 52

NOTA.—Toutes les demandes, réclamations, ainsi que manuscrits doivent être adressés *franco* à l'adresse ci-dessus, au Directeur du journal *Caquet-bon-Bec*.

THIMOTHÉTRIM..... OLADE

Un de moins : un de plus !

Avant d'entrer dans la carrière....

Nous devons au moins un pleur à notre devancier.
Pauvre *Guignol* !...

Nous ne pouvons que déplorer ton sort, et nous avons surtout à regretter de ne pouvoir nous rencontrer avec toi, et en même temps, sur un même terrain.

Souvent, peut-être, aurions-nous rompu maintes lances en l'honneur et pour la défense de nos idées personnelles ; mais, au moins, nous aurions été deux adversaires loyaux et courtois, et, la lutte terminée, nos querelles d'un moment se seraient fraternellement éteintes dans un cordial serrement de mains.

Mais les destins en ont autrement ordonné.

Reçois la sincère expression de nos regrets et de notre vive sympathie.

Rude métier que celui de *petit journaliste* par les temps qui courent.

Mis à la portion congrue par les exigences — après tout fort sages — de la loi, les limites extrêmement restreintes dans lesquelles il nous est permis de nous mouvoir, nous donnent cependant le droit de faire rire les honnêtes gens.

Tâche difficile, ardue, s'il en fût jamais !

Y réussissons-nous ?

That is the question !

C'est ce que nous allons entreprendre.

Mais, que d'obstacles à vaincre ! que de susceptibilités qui s'émeuvent, qui s'effraient et qu'il faut rassurer ! Accessibles à la pitié que doit inspirer à des cœurs droits le triste spectacle des bipèdes à deux pattes et sans plume, qui composent ce que l'on est convenu d'appeler la *plus belle œuvre de Dieu*, nous serons toujours indulgents. Les premiers, nous nous écrirons : « Que celui qui est sans péché jette la première pierre ! »

Nous ne nous posons pas en moralistes, nous ne voulons qu'être amusants.

Amuser autrui, — nous l'avons déjà dit, — n'est pas chose aussi commode qu'on se l'imagine ; et, à ce sujet, le nombreux avis nous sont parvenus.

—Tu ne trouveras pas un imprimeur, dit l'un.

— Tu vas te créer pour ennemis tous ceux qui croiront se reconnaître dans ton journal, dit un autre.

— Tu vas te faire montrer au doigt, dans la rue, comme un vil folliculaire ; que tu vas devenir, ajoute un troisième.

— Le pire qui puisse t'arriver, insinue un quatrième, c'est d'être provoqué en duel et de voir l'affaire se vider au restaurant du *Châlet*.

A cette objection, nous répondrons que c'est la mode. D'ailleurs, en notre qualité de rédacteur en chef, nous chargerons notre secrétaire de la rédaction de répondre pour nous-même.

L'exemple vient de haut, il est prudent : donc, il est bon à suivre.

Mais un cinquième, un de nos bons amis, qui a laissé plus d'une plume de ses ailes s'envoler au vent du malheur, nous adresse le foudroyante apostrophe qu'on va lire :

« Malheureux !

« Malgré mes sages conseils, malgré mes remontrances réitérées, tu persistes à te jeter à corps perdu dans la « petite presse, ce réceptacle de toutes les calamités.

« La vue de mes infortunes ne saurait donc être pour « toi un exemple profitable ! Tu veux donc rester complètement sourd à la voix de l'amitié qui te crie que le « danger est imminent et que tu y périras...

« Reviens à toi, reviens à de meilleurs sentiments ! « Si la crainte de M. Veillot et des journaux timbrés ne « peut toucher ton cœur endurci, redoute le courroux « de ton propriétaire. Infortuné ! songe donc qu'un jour, « comme moi, tu ne sauras où reposer ta tête, et qu'au- « cun propriétaire — qui se respecte — ne voudra l'a- « briter sous le toit de l'immeuble dont il paye les imposi- « tions.

« Comme preuve de ce que j'avance, je place sous tes « yeux la lettre que vient de m'écrire l'impitoyable pos- « sesseur des lambris — pas dorés... oh ! non !... — que « j'habitais dans des temps plus heureux, mais d'où la « fatalité et le défaut de monnaie m'ont chassé.

« Lis et frémis !

« Lyon.... décembre (1).

« Monsieur,

« Je viens de lire dans le (un journal) les condam- « nations de monsieur..... imprimeur pour les jour- « naux l'..... et le....., vous êtes, autant que je peux « le croire, le rédacteur (sous un autre nom) de ces « journaux.

« Rien ne m'assure plus de réussite pour le nou- « veau journal que vous faites aujourd'hui que pour

(1) Authentique. — Style et orthographe scrupuleusement conservés.

« les autres, n'ayant aucune sûreté, je ne peux comp- « ter sur rien.

« Puisque je l'ai dit à monsieur...., je veux bien « attendre jusqu'au dix janvier le plus tard ; mais, « si à cette époque vous ne payez pas ou si on ne ré- « pond pas de votre loyer pour la fin de janvier je « serai forcé d'agir avec rigueur.

« Vous m'éviterez j'espère ce désagrément

« J'ai l'honneur de vous saluer,

V° X....

« Qu'en dis-tu ? Et dire que ce propriétaire est une « propriétaire ! Fiez-vous donc à la mansuétude que con- « tient le cœur de la femme ! Bref, j'ai été obligé de « déguerpir et, note bien ceci : je payais, contrairement « aux usages lyonnais, mon terme d'avance.

« Mais j'écrivais dans la petite presse, et avec un tel « cynisme, que je m'en vantais à tout venant. Aussi, le « châtiment ne s'est-il pas fait longtemps attendre.

« Prends mon sort en considération et, par pitié pour « toi-même, ne t'expose pas à de pareils déboires.

« Ose donc maintenant continuer ton œuvre, après « avoir médité sur cette phrase : « Rien ne m'assure « plus de réussite pour le nouveau journal que vous « faites aujourd'hui que pour les autres !...

« Et, après cela, trouve un propriétaire.

« Cependant, après mûre réflexion, je suis persuadé « que si tu tirais à 10,000, cela ne serait pas aussi diffi- « cile que j'ai pu le croire d'abord. En effet, tu devien- « drais alors un homme considéré, *considérable* même, « et, peut-être, les propriétaires te salueraient-ils en te « rencontrant sur leur chemin.

« Diable d'idée ! elle me rend presque timide vis-à-vis « de toi ; j'ai des envies de t'appeler *monsieur* et de ne « plus te tutoyer.

Tiens ! encore une réflexion. Les idées, c'est comme les « clous : l'une chasse l'autre. Il me vient à la pensée que « tu pourrais peut-être devenir *considérable*. Dans ce cas, « garde-moi une petite place dans les colonnes de *Caquet- « Bon-Bec*. Je suis un peu triste de ma nature, peut- « être ne ferai-je pas toujours rire tes lecteurs ; mais tu « me connais, et, tel que je suis, je pourrai leur être « agréable.

« Seulement, défie-toi de Veillot, de sa stérile abon- « dance, et de la presse timbrée.

« Je te serre la main et te prie de penser à ton bon « ami et infortuné

« PIGEONNET. »

Sans doute, mon pauvre Pigeonnet, nous penserons à toi. Ta collaboration nous sera précieuse à plus d'un titre ;



STUPÉFACTION DE L'HOMME A LA MÉCHE A L'APPARITION DE CAQUET-BON-BEC

Encore un!... D'où sort-il, celui-là?... Et pas timbré!... encore!!!

mais nous n'en accueillerons pas moins avec satisfaction celle de tous les hommes de bonne volonté qui voudront bien nous prêter leur concours.

Le champ-clos est ouvert; accourez, braves combattants. Le héraut d'armes, c'est-à-dire le public, jugera les coups.

Cependant, point de personnalités. Laissons aux infatigables du grand format le soin de se déchirer entre eux et le soin de faire ou défaire, à leur guise, toute espèce de réputation.

Ce n'est point là notre affaire.

Laissons à un publiciste fort connu dans Lyon, — et ce, à propos de la petite presse, — dire:

— La plupart des journalistes sont de véritables puits d'ignorance.

Et contentons-nous de lui demander:

— Seriez-vous point, par hasard, ô grand publiciste! un véritable puits.... mais, sans fond?

CARABI-CARABO.

BORGOLTZ DEVANT LE CONSEIL DE GUERRE

Où finit la raison?

Où commence la folie?

Tel est le redoutable problème qu'avait à résoudre le 1^{er} conseil de guerre de la 8^e division militaire.

Les débats de cette affaire sont connus de nos lecteurs. Borgoltz est ce soldat qui, après s'être introduit dans une maison de la Pape, ne s'est constitué prisonnier qu'après avoir échangé plusieurs coups de feu avec la force armée.

Selon l'accusation, son système consiste à simuler la folie.

D'après la défense, Borgoltz est un fou qui ne peut être légalement responsable des actes qui lui sont reprochés.

Nous ne nous proposons point de reproduire ces débats, touchant à des matières d'une si haute gravité, à plus d'un point de vue; nous voulons seulement esquisser à grands traits la physionomie de l'accusé, reproduire son attitude et le suivre, sans le perdre un instant du regard, sur le terrain qu'il a choisi pour sa défense.

Il est de taille moyenne. Les cheveux sont incultes, et, contrairement aux usages militaires, sa barbe, peu apparente, n'est pas rasée. Son visage osseux doit être

doué d'une grande mobilité, lorsque sa volonté ne le contraint pas à simuler l'apathie la plus complète.

Ses yeux, profondément enfoncés dans l'arcade sourcilière, en dépit de ses efforts pour en voiler l'expression, lancent de fréquents éclairs d'intelligence qu'il s'efforce à comprimer.

La partie inférieure du visage, fortement développée, donne à l'ensemble de sa physionomie quelque ressemblance avec celle du singe. A la première inspection, on sent que l'on se trouve en présence d'un homme froid, rusé, qui restera constamment maître de ses impressions.

A son entrée dans la salle des séances, il roule des yeux hagards, et se laisse conduire sur le banc des accusés.

Aux questions qui lui sont posées, il ne répond qu'à intervalles. Il a l'air de chercher dans ses souvenirs, et répond sans sourciller d'une façon complètement opposée aux questions qui lui sont adressées.

Il semble d'abord tâter son terrain et la valeur de la personne qu'il considère comme son adversaire, M. le président du conseil.

On voit qu'il est bientôt fixé sur ce point. Vivement pressé, quoique interrogé avec la plus extrême douceur, Borgoltz ne semble avoir qu'un seul but: ne pas paraître comprendre ce qu'on lui dit.

Ainsi, à cette question: — Reconnaissez-vous vous être servi des souliers que je vous représente?

Borgoltz, qui est constamment sur ses gardes, répond d'un air stupéfait:

— Moi, j'avais un chapeau de paille!...

Le sergent de chasseurs qui l'a arrêté est entendu comme témoin. M. le président demande à Borgoltz ce qu'il a à répondre à la déposition qu'il vient d'entendre.

— Il a très-bien parlé, dit-il avec un calme parfait.

Un de ses complices est entendu, Borgoltz déclare ne pas le reconnaître. Son deuxième complice paraît à la barre. Interpellé, il répond avec une certaine emphase: Ça, c'est deux faux témoins!

C'est surtout pendant la lecture du rapport médico-légal concluant à la folie, que ses efforts pour contenir son émotion deviennent évidents. Il comprend parfaitement que, pour lui, l'adoption des conclusions de ce rapport par le conseil, c'est le salut.

Aucun muscle de son visage ne dénote l'émotion profonde qu'il doit ressentir en ce moment. Son immobilité est celle d'une statue. Les mains croisées sur ses genoux, les yeux, tantôt fixés, tantôt hagards, il semble complètement étranger aux débats. C'est qu'il sent peser sur lui le regard profondément scrutateur de M. le colonel Al-

leume, qui ne le perd pas un instant de vue. Aucune impression, si fugitive, si insaisissable qu'elle soit ne peut échapper à l'infatigable attention de M. le président.

L'instant décisif, cependant, semble être arrivé; la question capitale est posée à un de messieurs les docteurs entendus. Sa réponse doit forcément décider du sort de l'accusé. Ce dernier en comprend toute l'importance; un nuage envahit son visage, mais cette rapide impression s'est éteinte aussi rapidement qu'elle est apparue.

Voici cette question:

— En ce moment, pensez-vous que l'accusé soit fou?

— Non, est-il répondu; il comprend parfaitement sa situation, et il simule la folie.

A cette réponse écrasante, qui détruit complètement son système de défense, aucune émotion ne se manifeste dans ses traits; son impassibilité est complète, et, moins que jamais, il semble s'occuper de ce qui se passe autour de lui.

Pendant la durée des plaidoiries et du réquisitoire, même impassibilité.

Lorsque le défenseur parle de la famille de Borgoltz, son regard semble s'attendrir, on s'attend à voir une larme jaillir de sa paupière; mais il est promptement redevenu maître de lui-même, et cette impression, qu'un regard observateur et attentif seul a pu remarquer, a été tellement fugitive que l'on se prend à douter qu'elle ait pu exister.

Toujours froid, calme, impassible et toujours maître de lui-même, telle a été l'attitude de Borgoltz devant le conseil de guerre.

Les débats de cette affaire importante, à raison de graves questions qui y ont été débattues, ont été dirigés avec la plus impartiale habileté par M. le colonel Alleaume, président du conseil. Cet officier supérieur a présidé la séance avec un tact, une connaissance approfondie des formes judiciaires dont serait fier, à juste titre, un de nos magistrats blanchis sous le harnais, — comme on dit au Palais.

Borgoltz, on le sait, a été condamné à cinq ans de travaux forcés et à la dégradation militaire.

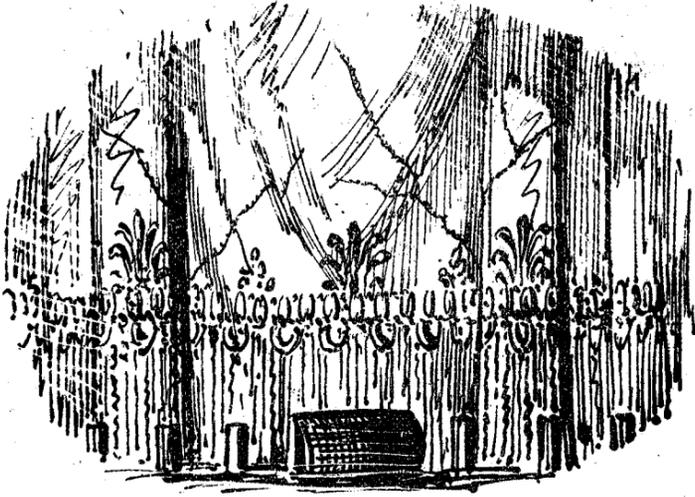
Son défenseur, M^e Grand, dont le zèle ne s'est pas démenti un seul instant, s'est pourvu en révision.

Le deuxième jugement vient, lui-même, d'être annulé par le conseil de révision.

Une troisième épreuve est réservée à Borgoltz, et c'est au conseil de guerre séant à Grenoble qu'il appartient maintenant de statuer sur son sort.

CARABI.

REVUE D'ENTRÉE, PAR BARBARI



GRAND-THÉÂTRE IMPÉRIAL

Théâtre des reprises.... perdues. — Débuts et rebuts... — Acteurs de bois, ou en *Sapin*.



THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Magasin de conserves.



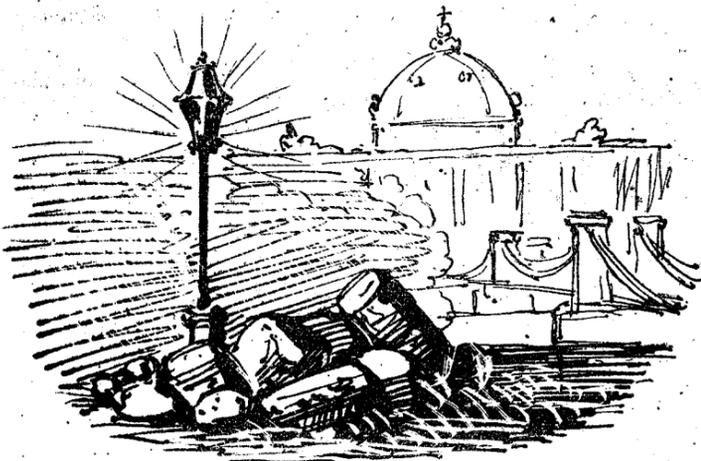
THÉÂTRE DU GYMNASÉ

Ainsi nommé à cause des exercices auxquels se livrent ses directeurs.



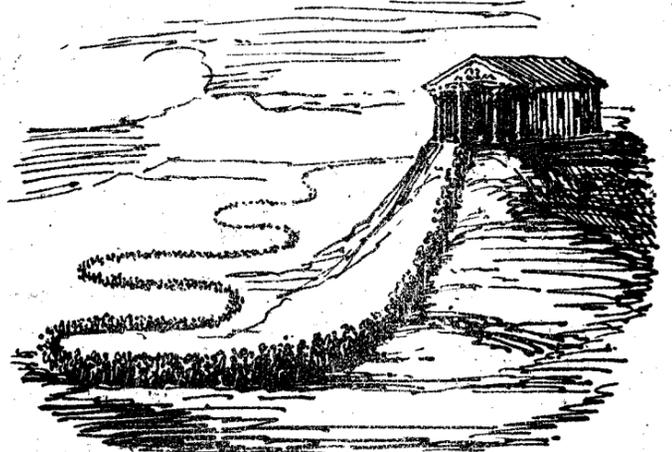
THÉÂTRE DES VARIÉTÉS

Variétés?... pas de spectateurs, au moins.



THÉÂTRE NATIONAL

Attend les rayons du soleil qui doivent éclairer sa scène sur les brouillards du Rhône. — Le directeur n'a que le pont à passer : l'Hôpital est en face.



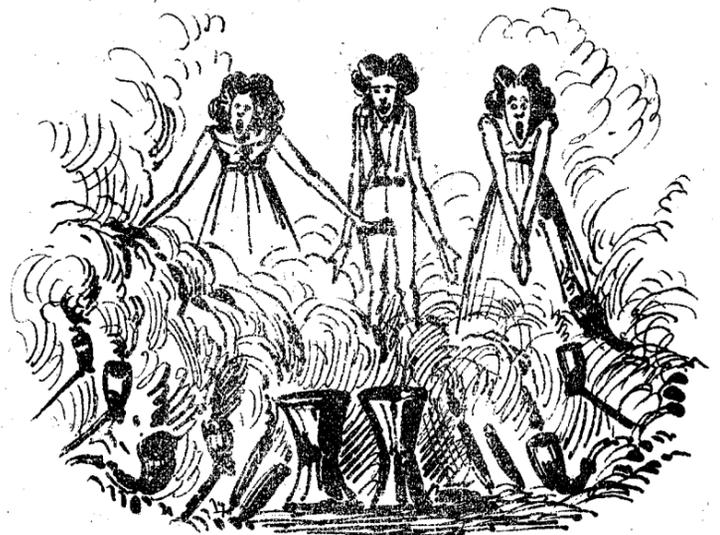
THÉÂTRE DE LA CROIX-ROUSSE

A l'abri des inondations. Ne craint pas celle du Pactole qui passe par sa caisse. — Théâtre *Sevré*.



CASINO (UN ANCIEN)

Fortes chanteuses.... et pour cause.



ELDORADO (UN NOUVEAU)

Chanteuses légères. (*Tarde venientibus ossa*).

LES TRIBULATIONS D'UN PROPRIÉTAIRE DE GARNIS



L'EAU



LE FEU

**Le père Laridon,
Don, don, don, etc.;
A ses locataires n'a fait pas d'pardon;
Don, don, don, etc.**

Tel est, sur l'air du *Docteur Isambart*, le refrain qui, tous les quarts d'heure, retentit dans la maison du vieux père Laridon, au grand contentement de sa bourse, mais à son grand déplaisir moral et intellectuel.

Une quarantaine de locataires, tous logés en garni, occupent les appartements peu somptueux de ladite maison. Chacun d'eux s'évertue de son mieux à inventer quelque farce qui puisse être désagréable à l'ennemi commun, c'est-à-dire au propriétaire.

C'est surtout le 1^{er} et le 15 de chaque mois que la féroacité des locataires redouble et ne connaît plus de bornes. C'est à qui pourra organiser la meilleure *sciz* pour mettre en fuite le vautour, au moment où il viendra demander le paiement du terme.

Nous sommes arrivés au 1^{er} du mois, jour de liesse pour le père Laridon et de désespoir pour ses commensaux. Aussi, le refrain que nous venons de transcrire ne cesse pas de se faire entendre.

Un premier locataire, insolvable pour le moment, n'a pu satisfaire à la demande du père Laridon. Ordre lui est donné de déguerpir sur-le-champ. La fureur s'empare de tous les occupants, et le père Laridon payera cher sa menace, avant de la mettre à exécution.

En ce moment même, une voix partant du quatrième étage se fait entendre :

— Ohé! père Laridon, quelle heure est-il?

Le père Laridon s'arrête, mais avant qu'il ait eu le temps de lever la tête pour répondre, il reçoit sur le chef, sans en perdre une goutte, le contenu d'un ustensile à l'usage des cordonniers, vulgairement connu sous le nom de *baquet de science*.

Furieux, le père Laridon gravit l'escalier aussi rapidement que ses jambes le lui permettent, et pénètre, avec l'impétuosité d'une trombe, dans la chambre d'où est tombée l'eau dont il est inondé.

Sa colère se change en stupéfaction. Les meubles garnissant la chambre ont disparu. Il ne reste plus que les quatre murs, et il est trop heureux de pouvoir s'appuyer

sur l'un d'eux pour maintenir son corps auquel ses jambes flageollantes refusent tout soutien.

— Malheureux! mes meubles!... où sont-ils?... Au voleur!...

— Père Laridon, dit l'un des locataires, si vous continuez à nous invectiver, nous vous ferons un procès en diffamation.

— Je vais chercher des témoins, afin de faire constater le vol... car vous êtes des voleurs!...

— Allez, père Laridon, que Dieu vous conduise; mais qu'il vous ramène avec de meilleurs sentiments.

Le propriétaire s'empresse de se mettre en quête des témoins dont il croit avoir besoin. Il revient bientôt escorté du boulanger et de l'épicier; il entre dans la chambre en s'écriant :

— Venez, mes amis, venez constater avec quelle audace on me dépouille, et....

La parole expire sur ses lèvres. Le lit, la commode, les chaises, etc., tout est en place, et le père Laridon, ébahi, ne peut en croire ses yeux.

— Père Laridon, vous nous avez gravement insultés, dit le locataire, mais nous voulons nous montrer généreux. Nous pourrions vous demander des dommages-intérêts, nous nous contenterons de vous signifier que nous ne vous payerons qu'à la fin du mois. Maintenant, vous pouvez vous retirer.

Honteux et confus, le père Laridon regagne l'escalier en se demandant :

« Quel est donc ce mystère? »

Mystère facile à expliquer. Les deux locataires, s'attendant à la visite bi-mensuelle du père Laridon, avaient caché le chétif mobilier sur le toit, et, pendant son absence, ils s'étaient empressés de le remettre en place.

Mais, entre autres désagréments, le pauvre propriétaire devait en supporter un auquel il était loin de s'attendre.

Dans une des chambres de la maison, deux jeunes gens sont occupés à ne rien faire, et, pour charmer leurs loisirs, ils cherchent à trouver un moyen d'attendrir l'inflexible père Laridon.

— Tu sais, Jules, le propriétaire vient à trois heures, et c'est à toi à payer le terme.

— Parbleu, mon cher Léon, je ne le sais que trop. Je lui en dois même deux, de termes, et je lui ferais bien volontiers cadeau du second, s'il consentait à abandonner le premier.

— Et moi qui lui en dois trois!... Quel moyen inventer pour nous soustraire à ses inqualifiables exigences? Un propriétaire! mais ça n'a pas besoin d'argent.

— En attendant, voilà trois heures moins un quart. Je ne connais qu'un moyen de ne pas nous trouver en face du père Laridon, c'est de filer.

— Filer! mais la neige tombe; il fait un froid de loup, et on ne mettrait pas un chien dehors. Ah! une idée!

— Voyons ton idée.

Léon, au lieu de répondre, va à la porte dont il enlève la clé, qu'il place dans le poêle, presque chauffé à blanc.

Quelques minutes après, une toux violente se fait entendre dans l'escalier, et dénote la présence du père Laridon.

Léon, à l'aide d'une pince, retire la clé du feu, la place dans le trou de la serrure et referme la porte.

Un instant après, on frappe.

— Entrez, dit Jules, qui a compris.

A cette invitation, un hurlement de douleur répond de l'autre côté de la porte; c'est le père Laridon qui, pour ouvrir, a mis la main sur la clé brûlante, et y a laissé une bonne partie de la peau.

Affreusement brûlé, le père Laridon était loin de songer à réclamer le paiement de sa location. Aussi, depuis cette aventure, dégoûté du métier de propriétaire, il s'est empressé de vendre sa maison en viager, et de se retirer dans une campagne, où il plante ses choux.

Trit.

Imprimeur-Gérant : PERRET